

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 24 (1953)  
**Heft:** 8

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

P34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIV<sup>e</sup> ANNÉE

Paraît une fois par mois

N<sup>o</sup> 8. AOUT 1953

## SOMMAIRE :

*L'horlogerie à Saint-Imier*  
*Aperçu historique sur Saint-Imier*  
*Marché du travail*  
*Chronique économique*  
*Chronique bibliographique du Jura*

## *L'horlogerie à Saint-Imier*

*Causerie de M. Jeanrenaud, directeur commercial des Longines  
faite à l'Assemblée générale de l'ADIJ, le 6 juin 1953 à Saint-Imier*

Monsieur le président,  
Messieurs,

Dans l'aimable invitation que vous m'avez adressée pour aujourd'hui, vous précisez, Monsieur le président, vos intentions et votre désir de ne voir traiter qu'un sujet de caractère strictement économique. Les questions qui touchent à l'économie d'un pays ou d'un coin de pays comme le nôtre sont nombreuses. Mais vous m'avez autorisé, et même suggéré, de vous entretenir quelques instants d'une industrie qui fait vivre la plus grande partie de nos populations jurassiennes, c'est-à-dire l'horlogerie. Je m'excuse auprès de ceux d'entre vous, Messieurs, qui êtes intéressés directement ou indirectement à cette industrie ; vous penserez sans doute que tout a été dit — répété — et publié à ce sujet. Je vous donne raison, c'est pourquoi nous nous limiterons : à une esquisse sommaire du siècle passé — puis nous prendrons l'air de notre temps — et enfin nous terminerons par quelques réflexions personnelles.

On considère volontiers le siècle passé comme l'époque du « bon vieux temps », où la vie s'écoulait au ralenti — où le produit du travail à domicile et dans les comptoirs se vendait deux fois par année aux grandes foires de Leipzig ou d'ailleurs. En feuilletant de vieux papiers, j'ai relevé qu'il existait à Saint-Imier, à la fin du XVIII<sup>e</sup>, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une importante maison d'horlogerie (importante pour l'époque), celle de Jean-François Meyrat dont les cinq filles et les deux garçons travaillaient avec le père. Celui-ci avait un dépôt à Paris, où il faisait de nombreux voyages, et en son absence le comptoir de Saint-Imier était dirigé par sa fille aînée. Sur un vieux plan